

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03926

Numéro SIREN : 832 187 223

Nom ou dénomination : Lesgoz

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2019 sous le numéro de dépôt 11136

LESGOZ

6 RUE TRINQUET

13002 MARSEILLE

(8)

11136
29 JUL. 2019

Certifié conforme
L. GOZ
Laurent GOZ
Président.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

- Bilan actif-passif
- Compte de résultat

COFINGEC
28 RUE SOLFERINO

92100 BOULOGNE BILLANCOURT
01 46 99 65 65

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 16			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	15 051		15 051		15 051	
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	5 000		5 000		5 000	
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières						
	Total II	20 051		20 051		20 051	
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	691		691		691	
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	135		135		135	
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	826		826		826	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
Comptes de Régularisation	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	20 877		20 877		20 877	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 16	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000		1 000	
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	5 013		5 013	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	6 013		6 013	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	12 302		12 302	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 002		1 002	
	Dettes fiscales et sociales	885		885	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	675		675	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	14 864		14 864	
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	20 877		20 877	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

14 864

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 16			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	24 895		24 895		24 895	
Chiffre d'affaires NET	24 895		24 895		24 895	
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			0		0	
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			24 895		24 895	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			17 686		17 686	
Impôts, taxes et versements assimilés			745		745	
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			0		0	
Total des Charges d'exploitation (II)			18 431		18 431	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			6 464		6 464	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2018 16		Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	566		566	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	566		566	
2. Résultat financier (V-VI)	566		566	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	5 898		5 898	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	885		885	
Total des produits (I+III+V+VII)	24 895		24 895	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	19 882		19 882	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	5 013		5 013	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

LESGOZ
SAS AU CAPITAL DE 1 000 €
Siège social : 6 rue Trinquet, 13 002 MARSEILLE
RCS Marseille 832 187 223

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf le 30 juin à quinze heures trente, les associés de la Société LESGOZ, SAS, au capital de 1 000 €, divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune, se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par le Président.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|---|------------------|
| - Monsieur Laurent Gozard, titulaire de | 40 parts |
| - Madame Gabrielle Gozard, titulaire de | 30 parts |
| - Madame Adèle Gozard, titulaire de | 30 parts |
| TOTAL des parts des associés présents | <u>100 parts</u> |

L'assemblée est présidée par Monsieur Laurent Gozard Président

Le Président constate que les associés présents ou représentés détiennent ensemble plus de la moitié du capital social et qu'en conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions conformément aux statuts.

Le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Les copies des lettres de convocation ;
- Les pouvoirs des associés représentés ;
- Les rapports de la gérance ;
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée ;
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice ;
- Examen du bilan, des comptes du même exercice et de l'annexe ;
- Approbation desdits comptes et de l'annexe ;
- Quitus au Président ;
- Affectation des résultats ;

Puis, lecture est donnée du rapport de la gérance et des projets de résolutions.

Enfin, le Président déclare que la discussion est ouverte.

Aucune observation n'étant présentée et personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

Il est donné acte à la présidence de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation à l'assemblée que la communication des comptes sociaux et de l'annexe ont bien été respectées et notamment la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018 approuve les comptes, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se montant à 5 013 € de la façon suivante :

- A la réserve légale soit 100,00 €
- Le solde s'élevant à 4 913 € au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je vous rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices, l'exercice approuvé ce jour, étant le premier exercice social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée approuve la rémunération brute du Président s'élevant à 0€.

En revanche, il aura droit au remboursement intégral de ses frais.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, le Président n'ayant pas pris part au vote.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, le président déclare la séance levée à 17 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé.

Certifié conforme
L. GuZ
Laurent GAZARD
Président.